Démarches participatives et projets de paysages

Formation continue - Module sur mesure (intra-entreprise)

Le paysage est concerné par les approches participatives, à la fois comme objet à aménager, objet à qualifier nécessitant de recueillir l'avis des populations et comme outil de médiation capable de rassembler les différents acteurs d'un territoire pour mieux définir les enjeux d'aménagement. La participation fait évoluer progressivement le rôle d'«expert aménageur» vers un nouveau statut de médiateur-passeur, chargé de recueillir les multiples connaissances déjà présentes sur un territoire, et d'aider à leur articulation pour construire un projet. Ce changement profond remet en en partie cause le «projet de paysage» dans sa forme classique. Il devient donc nécessaire d'inventer de nouvelles méthodes et de nouveaux outils afin de mieux répondre à la complexité de la demande sociale de...

LES +
DE LA FORMATION

Dimension innovante : articulation à une «recherche action» (programme du Ministère en charge de l'écologie).
Informations disponibles sur http://www.villandrypaysage.fr/

Durée : 1 jour(s) - 6h

Session(s)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la participation dans l'aménagement des paysages.
- Connaître les démarches et outils expérimentés par les professionnels.
-Intégrer ces démarches dans un projet de paysage.

Programme

- Introduction "Paysage et Participation"
- Présentation d'une grille d'analyse et de conduite de projets participatifs illustrée par différents cas d'étude.

Mis à jour le : 02/04/2026

Publics concernés
- Agents des collectivités territoriales (chargés de mission Paysage, Environnement, Aménagement, Urbanisme,
Développement local...),
- Agents des services de l'Etat (DREAL, DDT, SDAP...),
- Paysagistes - architectes - urbanistes libéraux,
- Enseignants, animateurs (CPIE...)

Pré-requis

Responsables(s) et intervenant(s)
Hervé DAVODEAU, Elise GEISLER et David MONTEMBAULT

Nombre de participants
15 maximum

Contacts

Service Alternance et Formation Continue
tél : +33 (0)2 23 48 55 26
fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

Inscription via le site internet : https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr
Les demandes d'inscription sont possibles jusqu'à 1 mois avant le début de la formation.
Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits
* Tarif en vigueur, révisé annuellement